**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 61 (1923)
**Heft:** 8

**Artikel:** Les répliques de ces dames
**Autor:** Matter-Estoppey, M.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-217815

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 31.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

61me ANNEE — N° 8. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 24 février 1923.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

**Rédaction et Administration :**
**Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne**
**PRÉ-DU-MARCHÉ, 9**

*Pour les annonces s'adresser exclusivement à la*
**PUBLICITAS**
Société Anonyme Suisse de Publicité
**LAUSANNE et dans ses agences**

**ABONNEMENT :** *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
**six mois, Fr. 3.50** — *Etranger,* **port en sus.**

**ANNONCES**
**30 cent. la ligne ou son espace.**
**Réclames, 50 cent.**
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

## ARMOIRIES COMMUNALES

*Buchillon.* — Le *Journal de Morges* du 11 juin 1922 donne le dessin des armoiries de cette commune : Sur un fond rouge, deux rames blanches sont posées en sautoir, les poignées en bas, au milieu de la partie supérieure, dans l'angle formé par les « palettes » des deux rames, figure un petit tonnelet, soit « bossaton » ou « barillet » de la couleur des rames. Ces armes indiquent que la navigation est largement pratiquée à Buchillon et le barillet fait allusion à l'eau-de-cerises renommée de la contrée.

* * *

*Bonvillars.* — Depuis un certain nombre d'années déjà, l'on pouvait voir sur des étiquettes de bouteilles de l'excellent vin rouge que produit Bonvillars, figurer les armoiries des seigneurs de Bonvillars : sur un fond blanc, trois étoiles bleues placées horizontalement et parallèlement au bord supérieur de l'écusson, et sous ces étoiles un sautoir soit croix en X, aussi bleu. Ces armoiries ont été adoptées officiellement en janvier 1923, sauf erreur, et ont été reproduites sur l'un des vitraux du temple paroissial restauré.

* * *

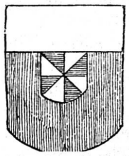

*Cheseaux* est, on le sait, une commune du cercle de Romanel, au district de Lausanne.

Le *Conteur* a déjà donné des armoiries de cette commune qui n'étaient, paraît-il, qu'un projet formé de l'écu de Lausanne chargé d'une aile noire. Les armes définitivement adoptées ont conservé l'écu de Lausanne, dont le tiers supérieur est blanc et les deux tiers inférieurs rouges ; au centre de l'écu, en lieu et place de l'aile sus-mentionnée *(en abîme* ou *en cœur,* comme disent les héraldistes), figure un petit écusson portant les armes des nobles de Cheseaux : un écu formé de huit triangles blancs et bleus obtenus en divisant l'écu par une ligne verticale, une ligne horizontale et deux lignes obliques, toutes ces lignes se coupent au centre de l'écusson (division nommée *gironné* en blason).

La famille de Cheseaux était déjà connue en 1216. Elle s'éteignit en 1497.

**L'avenir de la Suisse, ce sont les enfants.**
L'alimentation rationnelle des petits est de la plus haute importance. Qui veut une nourriture douce et substantielle, fortifiant le sang et les os, et servant en même temps de reconstituant, la trouvera dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. Nouvelle réduction de prix, 25 ct. seulement les 100 gr. (1/4 de livre)

## LO PÈRE CABUSE ET SÈ BELIET DE BANQUA

LO pére Cabuse ètâi pegnetta qu'on râtî et suti qu'on renâ. Lè dzein que lo reincontrâvant n'arant jamé supposâ que l'ètâi retso, avoué sè z'haillon de grisetta et sa rouliére rapetachâ. L'avâi dza z'u trompâ bin dâi dzein, mâ nion n'avâi jamé pu lo betâ dein lâo sat à recoulon.

On coup, tot parâi, lo pére Cabuse ètâi grindzo quemet onna ruva de tsè que n'a pas ètâ graichâ du grand teimp. Peinsâ-vo vâi assebin ! On coo de pè lè Velâ, qu'on lâi desâi Counet, lâi avâi veindu on caïon à la fâire d'Ouron et lo caïon ètâi crèvâ trâi dzo aprî. On pouâve pas doutâ de la tîta âo pére Cabuse que Counet savâi prâo que son pouer l'ètâi malâdo et que l'è por cein que lo lâi avâi veindu. L'avâi faliu l'oûre djurâ, sacrameintâ et teimpètâ contre Counet !

— Pesta ! que desâi, mè rondzâ se tè reviro pas lè bouî sein dèvant derrâ ! Sacré racaille de Counet !

Et pu, lo pére Cabuse n'a pe rein mé redèvesâ de çosse. Paô t'itre que s'ein rappelâve pequa.

Ao tsauteimp d'aprî, vaitcé lo pére Cabuse que l'avâi fauta de n'armaille que retorne à la fâire d'Ouron, iô sè trâove justo vè Counet qu'ein avâi justameint iena à veindre, quemet la faillâi âo pére Cabuse.

— Diéro cllia pétaquine ? que lâi fâ.

— Mille franc !

— Mille franc ! Onna râva ! Te n'a pas vergogne de fére cllia câbra mille franc. Onna botassonne qu'a pas mé de lacî que mè. Te m'a dza veindu on caïon crèvâ, te voudrî oncora mè veindre onna tseguelhie de bite mille franc... Serpeint ! T'ein bâillo sat ceint franc !

— Mille franc âo bin rein !

— Rein sarâi dza trâo, d'aprî cein que te m'a fé !

Aprî trâi z'hâore à martchandâ, l'ant tot parâi convenu po houit ceint franc et sant z'u âo cabaret bâire dâi quartette.

Et quinna fèdèrâla ein avant po fini. Lo pére Cabuse quequelhive et l'a faliu que Counet lâi diesse que faillâi s'ein allâ.

— L'è veré que te m'a veindu onna vatse. Diéro dza ?

Counet, que vâi que lo pére Cabuse ètâi sou, lâi dit que l'avant ètâ d'accoo po nâo ceint franc.

Adan, lo pére Cabuse tré son satset, soo dâi beliet de ceint franc et sè met à comptâ :

— Ion, dou, trâi, quatro, cinq, six, sat, houit, nâo.

Counet allâve lè preindre, mâ lo pére Cabuse comptâve adî :

— Dhi, onze, doze... Tant qu'à dize-houit.

— Crâïo que l'è ton compto... Fâ... fâ-mè on reçu. Tè baillo dize-houit beliet de cinquanta franc ! T'î... t'î d'accoo ?

— Oï, que fâ Counet que l'ètâi tot benaise de vère que lo pére Cabuse sè trompâve et pregnâi lè beliet de ceint po clliau de cinquanta, et que lâi fâ un reçu que sè desâi :

*Reçu dâo pére Cabuse dize-houit beliet de cinquanta franc, que cein fâ nâo ceint franc, po onna vatse.* *Counet.*

Lo pére Cabuse l'a modâ avoué sa modze, mâ l'è bin petout la modze que menâve lo pére Cabuse.

Counet, lî, sè frottâve lo veintro.

* * *

Houit dzo aprî, vaitcé Counet que vint vè lo pére Cabuse.

— Fripouille que t'î ! Valet dâo diâbllio ! Lè beliet que te m'a bailli l'autr'hî sant faux. Tè faut m'ein bailli dâi z'autro âo bin sein la meinta que te fé betâ âo chalver, que fâ Counet.

Et lo pére Cabuse, tot bounameint :

— Montra mè vâi ! que lâi fâ.

— Vouâite !

Lo pére Cabuse bete sè lenette, lè guegne grantenet et repond :

— L'è su que clliau beliet sant dâi faux beliet. Mâ n'è pas mè que tè lè z'è baillî. Te n'a min z'u de beliet de ceint franc de mè, mâ bo et bin dâi beliet de cinquanta franc ! Vouâite pî lo reçu ! L'è su que se t'avé bâillî dâi beliet de ceint franc, ne t'ein aré bâillî que nâo !

Crâïo que se Counet n'avâi pas z'u pouâire de payî lo pére Cabuse po bon, stisse l'arâi ètâ ètrangllîâ. *Marc à Louis du* Conteur.

## LES RÉPLIQUES DE CES DAMES

NOTRE spirituel et malicieux collaborateur, André Marcel, a le don précieux de stimuler la verve de nos aimables lectrices. Nous avons reçu de nombreuses réponses rimées au dernier article en vers de lui, que nous avons publié, intitulé : « Monsieur se lamente », Nous ne pouvons reproduire d'affilée toutes ces réponses, il faut faire la part de chacun et de tous les sujets. Nous en publierons une de temps en temps. En voici une seconde :

MADAME SE LAMENTE

Réponse à M. André Marcel.

*Jadis, lorsque tu m'appelais*
*(Très peu avant qu'on se marie),*
*Ta voix était douce, tu sais,*
*Car tu me disais : « Ma chérie ».*

*Maintenant, tu parles plus fort,*
*Et souvent avec brusquerie,*
*Ta voix n'a plus aucun transport*
*Quand je l'entends crier : « Marie ! »*

*Jadis, lorsque tu m'embrassais,*
*Toujours sans que je le réclame,*
*Cela me faisait chaud, tu sais,*
*Bien chaud aux yeux, au cœur, à l'âme.*

*Maintenant, tu n'embrasses plus,*
*Sinon à mon anniversaire ;*
*Tu dis, voyant mon air confus :*
*« On a bien d'autres choses à faire ! »*

*Jadis, tu m'apportais des fleurs,*
*Car tu n'étais pas économe ;*
*Cela mettait de la fraîcheur*
*Et des parfums dans notre home.*

*Maintenant on sent le mégot*
*Et notre pauvre jardinière*
*N'a plus rien que des fleurs en pot ;*
*Nos vases sont des tabatières.*

*Jadis, quand tu faisais ta cour,*
*Tu me disais : « Petite mère,*
*Nous aurons de jolis amours*
*Et je serai fier d'être père. »*

*Maintenant quand notre fiston*
*Pleure la nuit ou grogne à table,*
*Tu me dis en haussant le ton :*
*« Ton gamin est insupportable ! »*

*Jadis, tu aimais à t'asseoir*
*Sur le fauteuil, tout près de l'âtre :*
*Ainsi se passaient tous nos soirs,*
*Tu blâmais les hommes folâtres.*

*Maintenant, tu es enchanté*
*De filer (car l'homme varie !)*
*Et tous tes nombreux comités*
*Ont remplacé nos causeries.*

*Jadis, j'avais fait le pari*
*D'être très heureuse en ménage,*
*Car j'étais sûre qu'un mari*
*Gagnait avec le mariage.*

*Et maintenant, un bon conseil*
*Aux vierges folles et même aux sages :*
*Prenez un époux... sans pareil,*
*Un autre perd trop à l'usage.*

M. Matter-Estoppey.

---

## CONSEILS POUR LE JEU DE BILLARD

On dit « le noble jeu de billard », comme on dit « le noble jeu de la boxe », « le noble jeu des échecs », « le noble jeu de quilles », car, en somme, chaque jeu a ses nobles fervents comme ses ignobles détracteurs.

Le billard, point n'est même besoin de le rappeler, ne doit jamais pencher d'un seul côté. Dans les cafés qui se respectent, il penche généralement de tous les côtés. De cette façon, il n'y a pas d'adversaire désavantagé. L'amateur fera donc bien de s'assurer, avec l'aide d'un niveau, de la régularité de ces inclinaisons.

Je ne parlerai pas de la technique même du jeu de billard. Rétrograde, effet, coulé, massé, piqué, bande-avant, retourné, croisé sont extrêmement faciles à apprendre. Je traiterai ici de détails qui, s'ils paraissent élémentaires, n'en ont pas moins une grande importance.

Recevez-vous un commandement de payer ? Votre épouse vous fait-elle une scène, justifiée ou non ? Alors, abstenez-vous d'aller jouer, car vous ne ferez, j'en suis certain, rien de bon. Vous pouvez, il est vrai, tourner la difficulté en jouant avant la scène ou la réception du commandement en question. C'est que le calme joue un grand rôle au billard. C'est peut-être aussi pour cela qu'on y devient si facilement irascible.

Ces questions réglées, abordons la partie. Malgré son apparence inoffensive, le billard est très dangereux et, encore plus, onéreux. Une précaution indispensable, c'est, avant chaque coup, de prendre garde aux tables qui se trouvent derrière vous. Il est très facile de casser des bouteilles, verres et autres ustensiles généralement en usage dans ces lieux. De plus, prenez bien soin de fermer la porte du café. Si la chaleur est trop forte pour ce faire, vous avez toujours la ressource de boucher, avec des serpillères, les bouches à égoût. Car, n'oubliez pas qu'une bille vaut actuellement dans les cent francs.

Si vous gagnez, n'oubliez pas de dire que vous n'êtes pas dans un de vos bons jours et qu'à l'accoutumée, vous faites beaucoup mieux. Ces déclarations vous valent un petit succès d'estime. S'il n'y a pas de consommateurs au café, inutile de parler. Mais si vous jouez mal et que l'on vous regarde, criez, à voix haute — toutes les cinq minutes en moyenne — des phrases comme celles-ci : *Quelle guigne ! Quelle déveine ! Quelle fantastique déveine !* Vous pouvez aussi vous adresser à votre adversaire : *Tu en as une chance, toi !* ou bien : *Mais c'est moi qui te fais tous tes points !* Ces remarques font toujours une très bonne impression dans le café.

Il y a aussi le « marquage à la fourchette ». Ainsi, quand vous faites un point, vous remuez deux boules au tableau. Si votre adversaire s'en aperçoit, écriez-vous, très étonné : *Oh ! pardon, cher ami, quelle distraction !* N'allez-pas dire : *quelle addition !* Il vous dirait que c'est plutôt une soustraction. S'il ne se doute de rien, c'est toujours autant de gagné...

Encore un conseil, et d'importance. Il peut arriver que votre canne caresse trop violemment le tapis du billard et le troue. Ces réparations, vous le savez, sont hors de prix. Aussi, n'imitez pas le nigaud qui s'écrie : *Eh ! j'ai fait un trou !...* Bien au contraire, déposez doucement votre canne, mettez une boule sur le trou ; faites semblant d'examiner votre chapeau et... filez.

Il est tout indiqué de ne pas revenir dans l'établissement. Si le patron est d'un caractère très violent, je vous conseille même d'emprunter une autre rue quand vous passerez dans le quartier.

*H. Chappaz.*

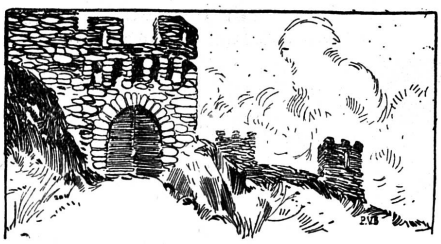

## LA GUERRE D'ORBE

*30 septembre et 1er octobre 1802.*

(Extrait des mémoires de François-Salomon Christophe Carrard, de et à Orbe.)

Septembre 30. — Ce jour et le suivant seront à jamais mémorables dans les fastes de la ville d'Orbe et cette année en général, bien malheureuse pour ses habitants. Pour comprendre ce qui a eu lieu chez nous il faut savoir que toute l'armée des Suisses confédérés qui s'étaient révoltés contre le gouvernement Helvétien, l'avaient chassé de Berne et le poursuivaient à Lausanne, où il s'était réfugié. Louis Pillichody qui était un grand partisan de l'ancien gouvernement de Berne arriva à Orbe vers 9 heures du matin, le 30 septembre 1802, tambour battant et les drapeaux rouges et noirs déployés.

Pillichody avait rassemblé une petite troupe d'environ quatre-vingts hommes qui, à ce qu'il espérait, se grossirait en chemin par les nombreux amis de Berne. A la tête de cette troupe étaient M. De Gingins-de Chevilly et le colonel Louis Pillichody. Parmi les autres officiers se trouvaient les trois frères Thomasset d'Orbe, Chollet de Corcelles, les deux frères de Cottens, Villon, etc., etc. Ils chassèrent d'abord la garnison vaudoise qui était dans notre ville, composée de gens de la ci-devant barronnie de la Sarraz, formant un corps à peu près égal en nombre à celui de Pillichody et commandé par le citoyen De Joffrey d'Arnex, major de place et commandant d'Orbe, qui se maintinrent, ce jour-là, dans notre ville et environs, après que Pillichody se fut fait proclamer commandant d'Orbe.

Mais, d'un autre côté, le corps de Pillichody, n'ayant point reçu les renforts qu'il attendait et, de l'autre, le bruit de leur arrivée s'étant répandu dans le pays, ils furent assaillis pendant la nuit par divers partis vaudois et dès les 11 heures il s'engagea un combat entre eux, sous nos murs, qui dura environ deux heures. J'ai vu moi-même tout ce combat qui eut lieu au pont de Bois, lequel avait été coupé par les gens de Pillichody et où Abram Thomasset se défendait avec beaucoup de bravoure. J'ai vu le tout de mon balcon, à la lueur des feux, et ai moi-même entendu siffler quelques balles à mes oreilles.

Le feu ayant cessé, il arriva, vers les 4 heures du matin, de trois côtés, de nombreux renforts aux Vaudois, avec des canons. Alors on commença à tirer de tous ces trois côtés, savoir depuis le chemin du Canal, dès le Signal et dès les hauteurs du Devent, sur notre malheureuse ville qui aurait été détruite sans l'humanité de quelques officiers. Il va sans dire que la troupe bernoise se sauva comme elle put et après s'être courageusement défendue, mais il fallut céder au nombre, et les Vaudois entrèrent en ville à 5 heures du matin, le 1er octobre, au nombre de plus de cinq mille hommes.

Le dit jour fut pire que la nuit, un malheureux ayant tiré d'une fenêtre sur les soldats déjà furieux. Nous avons été vingt fois exposés au pillage et à l'incendie, et c'est comme par un miracle que nous y avons échappé, mais non à une terrible contribution qu'il a fallu payer en peu de temps. Une seule maison, celle d'où est parti le coup, a été entièrement pillée : d'autres ont plus ou moins souffert. Il est impossible de peindre l'horreur de cette nuit et de ce jour. Les jours suivants se passèrent dans de continuelles alarmes, parce que les troupes bernoises et celles des petits cantons étaient entrés dans le Pays de Vaud et avaient leur quartier général à Moudon, et que tout le pays était en armes.

Si l'on ajoute à tous ces maux que l'on n'a fait aucune vendange quelconque à Orbe cette année (1802), vu la terrible grêle des 17 et 18 mai, on comprendra que j'ai eu raison de dire plus haut, que cette année sera mémorable pour notre ville.

Je ne doute pas que notre malheureuse patrie n'eût été pillée et brûlée si du côté du pont de Bois le prétendu général Reymond, chef des insurgés du printemps dernier, dit brûle-papiers (bourla-papai), n'eût eu la cuisse cassée, ce qui le mit hors de combat, et si, du côté de la tranchée, le capitaine David de Chavannes-le-Veyron n'eût été tué ; car on dit qu'ils avaient juré la ruine de la ville et il est certain qu'une quantité de femmes des environs étaient arrivées avec la troupe, munies de sacs et de fleuriers, pour emporter le pillage qu'elles espéraient de faire.

Dieu soit béni, cela n'a pas eu lieu. Mes maisons et granges n'ont pas eu le moindre mal. Celle de mon cousin, vers les portes, a reçu quatre coups de boulets ; celle des dames de Goumoëns, autant, et quelques autres ont été endommagées et des cheminées renversées.

Je passe sous silence une grande partie des événements de ces temps affreux, car cela ferait un volume, et il n'est pas bon de tout dire.

Octobre 12. — Le dit jour, la Municipalité d'Orbe, dont tous d'honnêtes gens, s'étaient retirés, dans le temps de notre terreur, soit par force ou autrement, et qui s'était recomposée dans un autre sens, m'a imposé à 25 louis d'amende pour avoir porté une cocarde bernoise à l'arrivée de Pillichody, le 30 septembre. Je les ai payés, n'étant pas le plus fort, mais avec proteste de recours en temps et lieu, comme je n'y manquerai pas.

N. B. — Carrard, François-Salomon-Christophe d'Orbe, était, il y a 120 ans, l'une des personnalités de la bonne ville d'Orbe ; il était né à Orbe le 12 mars 1754, et il y mourut en 1842. François Carrard, il nous l'apprend lui-même par ses intéressants mémoires, a revêtu successivement les fonctions suivantes : Membre du Conseil des 12, puis gouverneur d'Orbe (1783-1786), membre de la Commission administrative et d'organisation du canton de Vaud (10 mars-16 avril 1803). Elu député au Grand Conseil, le 28 mars 1803, mais écarté par le sort le 15 avril suivant. Enfin, syndic d'Orbe dès le 1er janvier 1808.

Les mémoires de Carrard s'élèvent sur une période de 63 ans, soit de 1778 à 1842 et renferment de très intéressants détails d'histoire locale.

**Attention aux écoliers.** S'ils ont besoin d'aliments solides, on doit leur déconseiller les épices, les œufs ou trop de viande. Ils trouveront un mets digestif et rapidement assimilable, ainsi que du blanc d'œuf et de la graisse végétale en abondance dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. — **Grand rabais,** le comestible le meilleur marché, **plus que 25 cent. les 100 gr.** (1/4 de livre).